



SwissLife

## Prêts pour l'avenir. A chaque étape de la vie.

Comment assurer une prévoyance optimale.  
En famille, en couple et en célibataire.



# Votre famille a de l'avenir.

Tout comme notre société, les modes de vie en communauté ont changé. L'aspiration à l'épanouissement personnel et l'évolution de la répartition traditionnelle des rôles entre les sexes exigent désormais des formes d'union nouvelles, plus souples. En revanche, rien n'a changé dans notre attachement aux êtres qui nous sont chers. Couples non mariés avec enfants, couples mariés sans enfants, pères et mères élevant seuls leurs enfants, couples homosexuels: tous forment des familles, petites ou grandes, dont les membres s'entraident et affrontent l'avenir ensemble.

Or, un avenir commun se construit aussi avec la prévoyance. Celle-ci assure la sécurité de votre famille et lui ouvre des perspectives nouvelles. Chez Swiss Life, nous vous aiderons à prendre les meilleures options pour vous-même et pour ceux qui vous sont chers: grâce à notre expérience de premier prestataire suisse sur le marché de la prévoyance et des services financiers, capable de vous offrir des solutions innovantes et plus de 600 conseillères et conseillers près de chez vous. Vous pouvez avoir la certitude que nous trouverons votre solution de prévoyance, celle qui couvrira vos risques de manière optimale et vous assurera une constitution de patrimoine régulière. Une prévoyance dont vous profiterez, vous et votre famille. Aujourd'hui et demain.

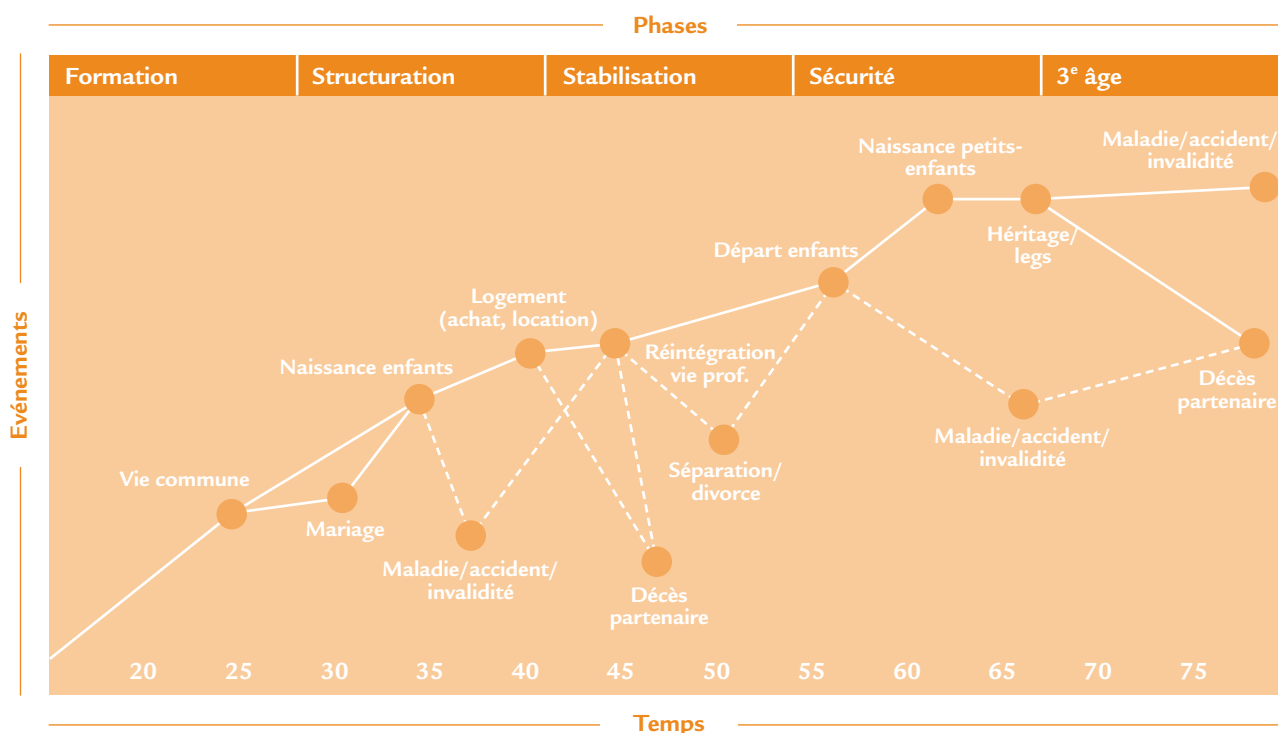


# Prêts pour l'avenir. Pour le meilleur et pour le pire.

Que vous viviez en célibataire ou en concubinage, avec ou sans enfants, que vous envisagiez de vous marier ou élevez seul vos enfants: toute situation s'accompagne d'obligations et de risques dont il convient de tenir compte en matière de prévoyance. Une planification soignée doit aussi préparer les grandes étapes que sont la construction d'une maison, la naissance des enfants, leur formation et leur entrée dans la vie active.

Mais la vie prend parfois une tournure imprévue. Les surprises heureuses, les moments de bonheur, l'arrivée de triplés ou un billet gagnant au loto, mais aussi les déceptions et les coups du sort, comme le divorce ou la maladie, exigent une grande habileté dans l'adaptation de la prévoyance. Dans de telles situations, nous vous apportons l'appui de notre longue expérience. Pour préparer un avenir meilleur, exempt de soucis financiers.

Nous vous soutenons à toutes les étapes de votre vie.





# Prêts pour un avenir à deux.

La décision d'affronter l'existence à deux transforme la vie avec l'autre en vie l'un pour l'autre. Et notamment sur le plan financier. Pour pouvoir bâtir un chez-soi et garantir la sécurité des acquis communs, le lien émotionnel doit s'adosser à un statut juridique. Il existe deux possibilités de placer l'union sous la protection de la loi: le mariage et le concubinage.

Par le mariage, votre promesse de prendre soin de votre partenaire devient un engagement ferme. Votre changement d'état civil doit donc s'accompagner d'une approche entièrement nouvelle de la prévoyance, de la couverture des risques et de la planification patrimoniale. C'est le cas aussi si vous optez, comme de plus en plus de couples, pour le concubinage. Bien que ce statut soit très répandu dans notre société, le concubinage ne béné-

ficie d'aucune protection juridique en ce qui concerne l'héritage et la prévoyance. Ainsi, à la différence des couples mariés, les concubins ne peuvent pas compter sur les prestations des 1er et 2e piliers. Il est donc encore plus important de planifier soigneusement sa prévoyance pour bénéficier d'une bonne couverture.

Avec vous, nous élaborons la solution de prévoyance qui vous convient le mieux. Si vous le souhaitez, nous analysons toutes vos assurances, concevons votre planification financière à long terme, optimisons votre situation fiscale et vous aidons à réaliser vos projets. Mais nous vous épaulons aussi dans les moments difficiles, lorsqu'un coup du sort impose une révision de votre situation de prévoyance.

## Ce qu'il faut absolument savoir si vous vivez en couple:

	Mariage	Concubinage
Situation de prévoyance	Les prestations des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> piliers sont insuffisantes, surtout en cas de revenu relativement important. Conséquence: la couverture des risques est trop faible pour une vie à deux. Faites régulièrement le point sur votre situation de prévoyance. En particulier, lorsqu'un des partenaires arrête de travailler, à la naissance des enfants et au moment de leur entrée dans la vie active.	Le 1 <sup>er</sup> pilier ne prévoit pas de rente de veuve ou de veuf pour les concubins. Et dans la partie obligatoire du 2 <sup>e</sup> pilier, il n'existe pas non plus de rente de veuve ou de veuf. A certaines conditions, la partie surobligatoire offre des possibilités de clause bénéficiaire.
Assurances vie et 3 <sup>e</sup> pilier	Dans la plupart des cas, le conjoint devient le bénéficiaire de l'assurance vie. C'est le moment de faire le point sur votre assurance vie.	Les assurances vie constituent un bon moyen de garantir néanmoins la sécurité de son concubin. Dans le cadre du pilier 3a, le choix du bénéficiaire n'est pas libre. Le conjoint occupe le premier rang, ensuite viennent les enfants et les personnes à l'entretien desquelles l'assuré subvient de façon substantielle. Cela signifie donc que si vous êtes toujours marié, vous ne pouvez désigner votre concubin comme bénéficiaire. C'est aussi le cas si vous avez des enfants. En revanche, le pilier 3b offre la possibilité de se désigner mutuellement comme bénéficiaire. La nature et l'étendue du droit de la personne désignée doivent être fixées par écrit dans la clause bénéficiaire.
Assurances de choses	Souvent, les deux partenaires ont leurs propres assurances de choses. Faites le point pour combler les lacunes et éviter les excédents de couverture.	

# Prêts pour un bébé.

La naissance d'un enfant est une expérience inestimable. Nous vous aidons à gérer cette merveilleuse tâche sur le plan financier. Grâce à une solution de prévoyance optimale, vous constituez pour votre enfant une assise financière solide afin que, plus tard, toutes les portes lui soient ouvertes et qu'il puisse réaliser ses ambitions professionnelles, mais aussi déployer ses talents sportifs ou artistiques. Le chemin vers l'indépendance de votre enfant sera long et, peut-être, émaillé de quelques surprises. Plus tôt vous vous engagez dans la prévoyance, mieux votre enfant, votre famille et vous-même serez couverts.

En faisant confiance à Swiss Life, vous choisissez un partenaire qui connaît parfaitement l'univers de la prévoyance. Ainsi, vous ne pouvez pas vous tromper en vous assurant contre la maladie, les accidents et l'invalidité et en finançant la formation et la constitution d'un capital initial pour vos enfants. Ils vous en sauront gré.

## A chaque étape, il importe de refaire le point sur sa prévoyance:

<b>Naissance</b>	<p>Les exigences en matière de prévoyance changent de façon décisive: tous les membres de la famille doivent bénéficier d'une couverture optimale. Désormais, la balance dans le rapport risque-sécurité penche en faveur de la sécurité.</p> <p>Lorsque vous souscrivez des assurances, il convient d'y intégrer les risques décès et invalidité. Un conseil: souscrivez une assurance maladie pour votre enfant au plus tard un mois après la naissance, afin que d'éventuels compléments à l'assurance de base obligatoire soient inclus sans examen de risque supplémentaire.</p>
<b>Formation scolaire et professionnelle</b>	<p>La formation scolaire et professionnelle de votre enfant exigera des efforts financiers. Dans cette perspective, vous avez intérêt à épargner le plus tôt possible, avec ou sans couverture d'assurance, selon vos préférences.</p> <p>En cas de séjour à l'étranger de vos enfants, prenez une assurance maladie complémentaire. En effet, dans certains pays, les frais de maladie peuvent être très élevés et ne sont donc pas entièrement pris en charge par votre caisse.</p> <p>A partir de leur 21<sup>e</sup> année, n'oubliez pas de verser tous les ans le montant AVS minimal pour vos enfants en formation professionnelle, afin d'éviter toute lacune de prévoyance.</p>
<b>Départ des enfants et entrée dans la vie active</b>	<p>Lorsque les enfants commencent à bâtir leur propre avenir, la réflexion peut s'engager sur une donation ou un avancement d'hoirie.</p> <p>Une fois les enfants partis, la maison familiale devient souvent trop grande. On peut alors envisager de la vendre.</p> <p>Les parents se retrouvent à deux, avec du temps et de l'argent pour réaliser leurs propres rêves.</p>
<b>Loisirs</b>	<p>En faisant le nécessaire pour votre prévoyance, vous pouvez vous détendre et profiter en toute tranquillité de vos loisirs avec votre famille. Une bonne prévoyance vous donne aussi la possibilité de prendre de temps en temps des vacances exceptionnelles avec toute la famille.</p>
<b>Coups du sort</b>	<p>Maladie, accident, décès et invalidité. Lorsque vous souscrivez des assurances, veillez à protéger au mieux votre famille en cas de coup dur.</p>

# Prêts pour l'avenir. Même en célibataire.

La vie de célibataire est une promesse de liberté et d'indépendance. Seul et sans attaches, on se préoccupe moins des dangers et des risques de la vie que quelqu'un tenu par des engagements. Néanmoins, même en solo, il peut être utile de se prémunir contre certains risques. Par exemple, en cas d'incapacité de gain, les rentes d'invalidité des 1er et 2e piliers sont généralement insuffisantes, surtout pour les personnes jeunes. Un bref entretien avec Swiss Life peut donc s'avérer extrêmement payant sur le long terme.

## Faire confiance à l'avenir.

### Avec Swiss Life.

Votre devoir: rendre votre famille heureuse. La nôtre est d'assurer vos arrières. Grâce à un plan de prévoyance complet de Swiss Life, vous protégez ceux qui vous sont chers tout en profitant de la possibilité de vous constituer un capital d'épargne. Pour partir dans la vie en pleine position. Vous vous assurez une sécurité et une marge de manœuvre financière qui vous permettront, à vous, à votre partenaire, à vos enfants et à toute votre famille, de mener la vie qui vous convient. Prenez le temps d'une planification soignée. Nos spécialistes ont toutes les réponses en matière de prévoyance, de couverture des risques et de constitution de patrimoine.

## Un conseil de qualité à chaque étape de la vie.

Vous pouvez commander de la documentation sur ces thèmes à l'adresse Internet [www.swisslife.ch](http://www.swisslife.ch).

- Carrière professionnelle
- Retraite
- Financer son logement
- Epargne et placements